

Présents : Vanessa AMBLARD, Hervé BUTTARD, Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Dominique JANET-MAITRE, Francis MENU, Nelly PARIS, Evelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE.

ORDRE DU JOUR :

1. **Projet de requalification du centre bourg – place nord (aménagement) et centre (sécurisation circulation)**
2. **Urbanisme - grange des Roses : Point sur la mise en sécurité – viabilisation – mise en vente**
3. **Gestion du personnel – Emploi saisonnier**
4. **Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif.**
5. **Enfance / famille : accueil petite enfance – CM jeunes des Entremonts – CTG service aux familles**
6. **Questions diverses**

1 – Projet de requalification du centre bourg – place nord (aménagement) et centre (sécurisation circulation)

Les différentes réflexions émergentes suite à la présentation de l'avant-projet d'aménagement de la place nord du Chef-lieu comportant notamment un garage, le réaménagement du point de collecte des déchets, du point information et des sanitaires ainsi que la requalification du stationnement et de la circulation piétonne conduisent le conseil municipal à solliciter l'avis du CAUE.

En outre, il est admis que pour un projet de cette ampleur le financement devra être adossé à une quotité de subvention au moins égale à 60 % du coût total de l'opération.

2 – Grange des Roses – Viabilisation – Mise en vente

L'accord du propriétaire de la parcelle attenante au bâti a été obtenu pour la cession d'une bande de terrain destinée à recevoir les équipements de viabilisation requis pour la desserte de l'ensemble du hameau des Roses (eau potable – eaux usées – pluvial – desserte incendie).

Les interventions techniques (étude de sol – bornage) sont programmées pour la mi-juillet.

En parallèle, le conseil décide de confier la prospection commerciale de mise en vente à un agent immobilier.

3 – Gestion du personnel : emploi saisonnier.

Le service intérim du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale n'étant pas habilité à gérer les contrats saisonniers pour les personnes mineures, la commune gèrera directement le contrat des mois de juillet et août qui sera établi sur la base de 3x2 heures par semaine consacrées exclusivement à l'arrosage.

4 – Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif.

Le conseil municipal valide le rapport annuel du service assainissement : Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2020.

En ce qui concerne la tarification du service, inchangée depuis 2010, elle reste à 56 €/an pour la partie abonnement et 0.73 €/m³ consommé ; la redevance pour l'agence de l'eau s'élevait pour sa part en 2020 à

0.15 €/m³. Pour mémoire le prix moyen de l'assainissement à Corbel s'établit ainsi à 1.3467 €/m³ (pour une consommation annuelle de 120 m³).

Les travaux terminés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2020 ont porté sur l'extension du réseau Est aux hameaux de La Reveillère – La Brouve – Les Mathés – Les Fiolins

Montant des travaux : 340.350,93 € HT ~ Subvention : 130.400 € ~ autofinancement : 224.493,34 €.

5 – Enfance Famille.

Petite enfance : un projet de mise en place d'une structure d'accueil type crèche est à l'étude à l'échelon de la Vallée des Entremonts – Corbel doit s'interroger sur l'opportunité d'adhérer à ce type de projet compte tenu des itinéraires domicile-travail des parents susceptibles d'utiliser un tel service.

Convention Territoriale Globale Service aux Familles : La CTG service aux familles qui est amenée à remplacer le Contrat Enfance Jeunesse à partir de 2022 sera condition requise pour bénéficier des financements de la Caisse d'Allocations Familiales pour des projets à vocation sociale structurants à l'échelon d'un territoire. La préparation et le cadrage de cette démarche seront pilotés au niveau de la CC Cœur de Chartreuse.

CM jeunes des Entremonts : il est proposé de créer un Conseil Municipal des jeunes pour les 4 communes des Entremonts ; plusieurs jeunes de Corbel sont d'ores et déjà intéressés par la démarche.

6 – Questions diverses

Foncier Fiolins : à la demande des héritiers des défunts propriétaires de la parcelle bâtie B 165, la commune accepte de leur céder à l'euro symbolique la parcelle B 164 (17 m²) contenue dans celle-ci.

Gestion des routes : dans la continuité des travaux de reprise de la route des Buis en aval du hameau des Gants, de la réfection en cours de la route des Fiolins, et à l'instar de nombre de routes de notre secteur, il a été relevé plusieurs points d'amorces d'affaissement sur les voiries communales de Corbel ; le conseil décide donc de mettre sous vigilance les tronçons concernés de manière à en inclure les reprises dans le programme à venir d'entretien des voiries.

FDEC 2022 : après constat d'une accentuation de mouvements parasites lors des sonneries des cloches de l'église, un chiffrage de la réfection du beffroi et de ses sommiers porteurs a été établi pour un montant de 20.350 € HT. C'est un dossier qui pourra être déposé pour demande d'aide financière au département de la Savoie au titre du FDEC 2022.

Fontaine des Cruz : la commune a été sollicitée quant à la possibilité de remettre en eau la fontaine des Cruz. Après examen des contraintes et possibilités le conseil décide de surseoir à cette éventualité, eu égard, d'une part, à la nécessité d'alimentation par le réseau public d'eau potable, et d'autre part, à la problématique de traitement des écoulements.

Prochain Conseil Municipal – Le Vendredi 03 septembre 2021 à 18 heures 30

Le Maire



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.